ASSEMBLÉE DU 26 JANVIER 2026

À 16 : 30 HEURES

- O R D R E D U J O U R -

N/D : 110.0101

Prendre note que les personnes qui le désirent peuvent adresser leurs interrogations portant sur l'ordre du jour aux membres du conseil en les acheminant à la direction générale, par courriel :

- bouchardj@mrclassomption.qc.ca;
- deslongchampsn@mrclassomption.qc.ca.

1. - **PRÉLIMINAIRES**

1.1 - Ouverture de la séance;

1.2 - Adoption de l'ordre du jour; (R)

1.3 - Adoption du procès-verbal du 26 novembre 2025; (R)

1.4 - Nouveau membre du conseil de la MRC de L'Assomption désigné à titre de représentante remplaçant le maire élu préfet conformément à l'article 210.27 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale*; (C.P. 5.1, R)

2. - **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

2.1 - Avis de conformité :

2.1.1 Règlements numéros 316-31-2025 et 316-32-2025 de la Paroisse de Saint-Sulpice; (R)

2.2 - Avis de non-conformité sur les règlements U-005-01 et U-005-02 de la Ville de L'Épiphanie; (R)

2.3 - Résolution numéro CM-280-09-12-25 pour dérogations mineures de la Ville de Repentigny (490, rue Notre-Dame); (C.P. 4.1, R)

2.4 - Entente en aménagement du territoire :

2.4.1 Préservation des ressources en eau :

2.4.1.1 Dépôt des procès-verbaux de l'ouverture et de l'analyse des soumissions; (C.P. 4.3.3.1, R)

2.4.1.2 Octroi d'un mandat sur la réalisation du portrait régional des ressources en eau et travaux associés de la région de Lanaudière; (C.P. 4.3.3.2, R)

2.4.2 Octroi d'un mandat sur l'évaluation du potentiel acéricole; (C.P. 4.3.1.1, R)

2.4.3 Prolongation du mandat sur la complétion du portrait sur les milieux de vie durables; (C.P. 4.3.2.1, R)

3. - **ADMINISTRATION**

3.1 - Dépôt du rapport d'autorisation de dépenses et de paiement; (C.P. 5.20, D)

3.2 - Dépôt de l'état des résultats en date du 30 novembre 2025; (D)

3.3 - Règlement numéro 187 décrétant la répartition des dépenses de la MRC de L'Assomption pour l'exercice financier 2026, suivants les articles 148, 975 et 976 du *Code municipal du Québec* et les articles 205 et 205.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;* (C.P. 5.4, R)

3.4 - Résolution pour autoriser le préfet ainsi que le directeur général à payer les comptes déjà approuvés au budget de l'année 2026 et établis à 21 521 389 $; (C.P. 5.5, R)

3.5 - Abonnement au soutien technique général annuel des logiciels de gestion financière; (C.P. 5.6, R)

3.6 - Signature des effets bancaires; (C.P. 5.8, R)

3.7 - Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires du nouveau membre du conseil; (C.P. 5.2, D)

3.8 - Participation à la soirée vins et fromages de la Fondation du Collège de L'Assomption; (C.P. 5.3, R)

3.9 - Confirmation de la présidence au sein du conseil d'administration de CieNOV; (C.P. 5.9, R)

3.10 - Financement de l'organisme CieNOV; (C.P. 3.5, R)

3.11 - Édifice Lafortune :

3.11.1 Exercice de l'année de prolongation du contrat de conciergerie; (C.P. 5.10, R)

3.12 - Tarification incitative et bannissement des sacs de plastique; (C.P. 1.1.2.2, R)

3.13 - Mise en œuvre des projets culturels 2026 – Entente avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC); (C.P. 2.1, R)

3.14 - Bilan de l'avancement de la démarche d'agrandissement de l'écocentre; (C.P. 1.1.4, R)

3.15 - Couverture d'assurances sur le terrain et bâtisse du 158, chemin des Commissaires; (C.P. 1.1.6, R)

3.16 - Proposition de partenariat pour l'accueil d'un projet pilote pour le développement de projet habitation sur le territoire de votre MRC; (C.P. 5.7.1, R)

3.17 - Auditeurs externes :

3.17.1 Dépôt du procès-verbal de l'ouverture des soumissions; (C.P. 5.12.1, R)

3.17.2 Octroi du mandat; (C.P. 5.12.2, R)

3.18 - Dépôt et adoption du décret de la population 2026; (C.P. 5.13, D)

3.19 - Campagne de financement des Triades, équipe de football du Cégep de Lanaudière; (C.P. 5.19, R)

4. - **AUTRES SUJETS**

4.1 - Fonds régions et ruralité :

4.1.1 Demande de soutien financier dans le cadre du projet de structuration et de mobilisation du développement économique du territoire; (C.P. 3.1.2, R)

4.1.2 Demande de soutien financier – Relocalisation du CJELA et de son entreprise-école Placard et cie; (C.P. 3.1.3, R)

4.1.3 Développement et l'implantation locale de projets d'entrepreneuriat scientifique en collaboration avec la zone Agtech dans le cadre de l'entente régionale du secteur bioalimentaire; (C.P. 3.1.4, R)

4.1.4 Entente régionale en égalité; (C.P. 3.1.5, R)

4.2 - Développement social :

4.2.1 Renouvellement de l'entente de la Fondation Lucie et André Chagnon – Soutien de la démarche territoriale visant l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative et la solidarité et l'inclusion sociale; (C.P. 3.2.1, R)

4.3 - Tricentris :

4.3.1 Renouvellement du contrat de service (C.P. 1.1.3.1, R)

4.3.2 Nomination d'un représentant et de son substitut; (C.P. 1.1.3.2, R)

4.4 - Révision du schéma de couverture de risques incendie :

4.4.1 Mandat de cartographie en vue de la réalisation d'une carte d'optimisation; (C.P. 5.11.1, R)

4.5 - Nominations auprès d'organismes ou comités :

4.5.1 Nomination d'un représentant de la Ville de L'Assomption au sein de la commission de l'environnement; (C.P. 1.4.1, R)

4.5.2 Nomination de représentants municipaux au sein du conseil d'administration de l'organisme Un toit pour tous; (C.P. 5.15, R)

4.5.3 Nomination d'un représentant à la réussite éducative pour l'année 2026 du Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE); (C.P. 5.18, R)

4.6 - Modification de la résolution 2025-10-233 portant sur les nominations des représentants au sein du Comité régional de sélection dans le Programme Fonds régions et ruralité, volet 1; (C.P. 6.3.1, R)

4.7 - Varia;

5. - Période de questions;

6. - Levée de l'assemblée.